

VERDUN ► sa région / Charny

Vie sportive

Le week-end du SAVB football

Samedi 1^{er} juin, U9, plateau à Dieue pour 3 équipes, à 14 h, départ à 13 h 15 ; U9 plateau à Dun pour 2 équipes, à 14 h, départ à 13 h ; U6-U9 Féminines, plateau à Sorcy, à 13 h, départ à 12 h ; U11 plateau championnat à Belleville, à 14 h ; U13-A contre Étain, 8^e journée du championnat Interdistrict, à 15 h 30 au terrain synthétique du Pré-l'Évêque ; U15 contre Étain, 16^e journée du championnat de Promotion d'Honneur, à 15 h 30, départ à 14 h ; U18-A contre Thierville, 10^e journée du championnat Phase haute Dis-

trict, à 15 h 30 au terrain de la Galavaude ; U18-F contre Sorcy, match amical, départ à 12 h ;

seniors 2 contre Étain, 22^e journée du championnat de Première Division, à 17 h au terrain synthétique du Pré-l'Évêque.

Dimanche 2 juin, seniors 1 contre Varangéville, 22^e journée du championnat de Division d'Honneur régionale, à 15 h au terrain du Parc de Londres ;

seniors 3 contre Belleray, 22^e journée du championnat de deuxième division, à 17 h, départ à 15 h 45.

Belleville-sur-Meuse

Giratoire Briand-De Gaulle : c'est parti



■ Le marronnier en bordure de halage empiétait sur le tracé.

Une bonne partie des riverains de la rue du Général-De-Gaulle vont connaître un certain calme pendant deux à trois semaines. Alors que cette artère connaît un flux journalier de l'ordre de six mille véhicules, la circulation est interrompue depuis hier en raison de la création d'un giratoire à l'intersection de la rue De-Gaulle et de l'avenue Briand.

Le maire, Yves Peltier explique : « C'est un nouveau volet des travaux dans le prolongement de ceux entrepris il y a près d'un an dans l'avenue Briand. Dans le projet global, l'installation d'un giratoire, dans le genre de celui de l'avenue du Luxembourg à Verdun, devenait indispensable. D'abord, pour permettre aux véhicules provenant de l'avenue Briand de pouvoir s'engager plus facilement dans la rue De-Gaulle. Et

dans le même temps, je compte sur la présence de ce giratoire pour casser la vitesse souvent trop excessive dans ce secteur. Les travaux devraient durer de deux à trois semaines, avec mise en place de déviations en différents endroits. »

Les travaux exécutés par l'entreprise Monti ont débuté par la coupe d'un marronnier séculaire qui, comme le montre le traçage au sol, aurait empiété sur la voie circulaire. Puis suivront le décaissement de la route et tous les travaux d'implantation.

Déviations. Pour les voitures venant de Sedan, direction Verdun, à Bras, les poids lourds sont déviés par Charny et Thierville, les voitures peuvent venir jusqu'en haut de Belleville. Côté Verdun, à hauteur du pont de la Galavaude, les véhicules sont dirigés vers Thierville.

Nous contacter

L'Est Républicain : 65, rue Mazel, 55100 Verdun.

Rédaction :
tél. 03.29.86.12.49 ;
fax 03.29.88.38.20 ;
lerredacver@estrepublikain.fr

Publicité :
tél. 03.29.88.38.12 ;
fax 03.29.88.38.21 ;
lerpublicitever@estrepublikain.fr

Chef d'agence :
Frédéric Plancard,
frederic.plancard@estrepublikain.fr

Belleville : Robert Urbain,
tél. 06.84.01.66.01,

e-mail :
r.urbain39@hotmail.fr ;
ou Sandrine Modéré,
tél. 06.72.66.27.36,
e-mail : sandmod@wanadoo.fr

Thierville :
tél. 06.19.13.05.35.

Charny, Bras et le canton :
Charlotte Knorst,
tél. 06.75.90.14.69,
e-mail : knorst3@hotmail.com

Haudainville :
Yvan Dur, tél. 03.29.84.58.39,
e-mail : yvan.dur@gmail.com

Sivry-la-Perche :
Bernadette Pierson,
tél. 03.29.86.91.45 ; e-mail :
daa.pierson@orange.fr

Justice Deux nullités de procédure soulevées par Me Christophe Héchinger ce mercredi, dans des affaires de conduite en état alcoolique

Du temps pour souffler

CET HABITANT de Ligny-en-Barrois s'est fait repérer par les policiers de Verdun le 23 mars au matin, vers 5 h 30. « Ils ont noté un défaut de maîtrise dans un rond-point où vous alliez vite et où vous avez percuté un trottoir », note le juge Johann Pinet. Et pour cause selon le prévenu : il était poursuivi par des « loubards » qui lui en voulaient. « C'est pour ça que j'ai pris la voiture. Sinon, je serais rentré à pied. »

N'empêche que, à l'éthylomètre, le trentenaire affiche pas moins de 1,92 g d'alcool dans le sang et comparait en récidive pour conduite en

état alcoolique. Mais ce contrôle était-il bien légal ? C'est ce qu'a soulevé l'avocat de la défense, Me Christophe Héchinger. « Il y a eu une violation manifeste des conditions d'utilisation de l'éthylomètre. » Pour le conseil, les policiers devaient attendre une demi-heure après que l'automobiliste a soufflé dans le ballon pour mesurer avec exactitude son taux d'alcool dans le sang. Cela n'a pas été le cas, la vérification a eu lieu 10 minutes après.

Le parquet s'en rapporte à la décision du tribunal, qui a renvoyé sa décision au 24 juillet prochain. Pendant

ce temps, le prévenu, qui a besoin de son permis de conduire pour travailler, devra attendre. Il est toujours sous le coup d'une suspension administrative de son permis de conduire.

Violences et outrage

Même nullité soulevée dans une autre affaire, là aussi traitée par les policiers de Verdun. Le 28 décembre 2012, un homme de 31 ans se fait lui aussi contrôler par des policiers. Il affiche 1,30 g d'alcool dans le sang à l'éthylomètre. Hier, il comparait également en récidive de conduite sous l'empire d'un état alcoolique.

que. Mais a soufflé bien trop vite dans l'éthylomètre...

« Bientôt, les policiers n'attendront même pas que l'automobiliste ait fini sa coupe de champagne pour le faire souffler », ironise la substitut Emily Bandel, qui, de toute évidence, est d'accord avec la nullité soulevée par le bâtonnier du barreau de Verdun et déplore l'état de la procédure.

Cependant, le trentenaire comparait aussi pour outrages et violences sur des agents de police. Et sur ce point, le dossier est totalement clair pour elle. Le prévenu aurait insulté les agents d'un tas de noms

d'oiseaux. Avant de sauter sur un brigadier, qui souffre encore aujourd'hui du genou.

« Ce sont eux qui m'ont agressé, je n'ai pas compris pourquoi. Je me suis défendu », plaide le prévenu. En rajoutant : « Je n'ai jamais eu de problèmes de violences. »

Emily Bandel saute sur l'occasion : « Ah oui ? Et les violences sur votre concubine pour lesquelles vous avez déjà été condamné ? » Elle requiert deux mois de prison ferme.

Le tribunal rendra sa décision dans cette affaire le 24 juillet prochain.

Émilie FIEROBE

Stups Arrêté à deux reprises à un mois d'intervalle pour conduite sous l'emprise de cannabis

« Je fumais en cachette... »

AUDIENCE CONSACRÉE aux délits routiers, ce mercredi, au tribunal correctionnel de Verdun. Au total, pas moins de 27 affaires. Dont celle de ce Meurthe-et-Mosellan de 35 ans, arrêté par les policiers de Verdun à deux reprises, à un mois d'intervalle. Et renvoyé devant la justice pour conduite sous l'emprise de produits stupéfiants.

L'homme a commencé à fumer du cannabis à 19 ans. Mais avait arrêté pendant plusieurs années. Jusqu'à ce qu'il rencontre des problèmes personnels, puis professionnels.

« Je fumais en cachette quand j'allais sortir le chien car ma compagnie était contre. »

Le 15 décembre 2012, il se fait contrôler par des policiers. Il ne peut pas justifier d'un certificat d'immatriculation et, surtout, il possède dans sa boîte à gants un sachet d'herbe de cannabis. Il se soumet alors à un dépistage de produits stupéfiants qui se révèle positif. « Vous avez alors dit aux agents que vous alliez arrêter », note le juge Johann Pinet.

Oui mais... Ses problèmes ne se sont pas arrangés en

suite. Apprenant qu'il a repris sa consommation de cannabis, sa compagnie l'a quitté. « J'étais tombé au fond du gouffre. Je fumais trois à quatre joints par soir, en sortant du travail. »

Obligé de dormir sur son lieu de travail

Et forcément, ce qui devait arriver, arriva. Un mois plus tard, le 30 janvier 2013, il rencontre sur sa route encore une fois des policiers. Et il est contrôlé positif aux stupéfiants. « La dose était neuf fois plus haute qu'au dernier contrôle », tient à souligner la substitut Emily Bandel.

Qui s'adresse alors à toute la salle d'audience : « Si le cannabis rendait plus intelligent ou s'il faisait s'envoler les soucis, ça se saurait ! » Elle requiert contre lui trois mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant 18 mois. Ainsi qu'une suspension du permis de conduire de 6 mois et 200 € d'amende.

Le prévenu en est conscient, s'il se faisait reprendre, il irait en prison. Il assure donc avoir totalement arrêté sa consommation depuis février. Et se rend régulièrement chez un psychologue.

Il travaille dans le magasin de son frère. Mais comme son permis de conduire a été suspendu, il est obligé de dormir sur son lieu de travail. Le trentenaire a été condamné à une peine d'un mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant 18 mois avec obligation de continuer à travailler, de se soigner, et de payer une amende de 200 € pour défaut d'assurance. L'écope également d'une peine de 3 mois de suspension de son permis de conduire. Qui couvre celle prononcée par la préfecture.

E.F.

Agriculture Céline Maginot a présidé, à Belleville, l'assemblée générale du Service de remplacement Meuse

Des soutiens appréciés dans les exploitations



■ La présidente Céline Maginot : « Des postes sont disponibles dans notre structure. »

CRÉÉ IL Y A UNE DIZAINE D'ANNÉES, le Service de remplacement Meuse, association au service des exploitations agricoles, propose aux adhérents des salariés pour remplacer les chefs d'exploitation, leurs conjointes ou les salariés, quel que soit le motif de la demande : maladie, hospitalisation, accident, congé, formation, mandat professionnel... L'assemblée générale de l'association s'est te-

nuée à Belleville, dans les locaux d'Alotis, sous la présidence de Céline Maginot. Elle a rendu compte de l'activité pour l'année dernière : « 2012 reste une année stable qui comptabilise 3.105 journées de remplacements. Pour réaliser cette activité, cent vingt-six agents de remplacement ont été au service des exploitants, pour les remplacer pour tous types de motifs. »

En présence de membres



■ Les participants ont évoqué toutes les aides possibles.

du bureau, de techniciens, la présidente a dirigé les débats qui ont permis, entre autres, d'évoquer les aides possibles, « car des financements existent pour limiter le coût du remplacement ». Pour un congé, un crédit d'impôt avec prise en charge de 50 % sur une base de 14 jours par exploitation et par an. Pour la maladie, accident, décès, une assurance peut être proposée pour un montant annuel de 328 € par

personne et 105 € d'indemnité par journée complète de remplacement. Pour le développement agricole et la formation : remplacement possible suite aux réunions qui ont trait au développement agricole et à la formation, soit le jour, soit dans les trois mois de la réunion, avec un financement de 60 € par jour sur des journées complètes. Maternité et paternité : les exploitants ont les mêmes droits que les sa-

lariés, avec une prise en charge de la MSA ou du Gameix. La part restant à la charge de l'exploitant est la part CRG CRDS du salarié. Pour 2013, le prix de la journée est fixé à 137 €, le service s'occupant de toutes les tâches. Depuis janvier, deux nouveaux agents ont rejoint la structure, mais malgré 126 vacataires, des postes sont disponibles.

➤ Renseignements :
http://aquario.club.free.fr
ou http://acnm.free.fr

Thierville-sur-Meuse

En route pour le Centre Pompidou de Metz

Mercredi 10h30. Les familles et les enfants fréquentant l'atelier parents-enfants mis en place par l'AMF55 (Association meusienne des familles) au cours des vacances scolaires se retrouvent à la gare de Verdun. Ils se sont donné rendez-vous pour une sortie à Metz où la visite du Centre Pompidou est programmée.

« Notre association intervient sur tout le département et propose de nombreux services aux familles (intervention sociale et familiale, S.O.S. nounou, et des ateliers collectifs gratuits tels que l'atelier des parents,

Jouer bouger pour une meilleure santé, et enfin l'atelier parents-enfants ayant pour but de favoriser le lien parent-enfant, en réalisant des activités manuelles une fois par semaine », souligne l'une des référentes de l'association.

Pour l'heure, la majorité des enfants qui prennent le train pour la première fois sont ravis. Et chacun place son repas et son goûter dans son sac à dos, en attendant impatiemment l'arrivée du train.

➤ Tél. 03.29.86.06.00
ou www.amf55.org ;
e-mail : info@amf55.org



■ Un départ pour Metz très attendu par les enfants.

Portes ouvertes à l'Aquario-club

Chaque année, le premier week-end de juin, c'est maintenant une tradition depuis les années 1980, l'Aquario-club du Nord meusien ouvre ses portes à tous. Ce sera donc ainsi **samedi et dimanche** de 10h à 18h. Pour les aquariophiles ou les propriétaires d'un bassin de jardin, c'est l'occasion de repeupler en poissons exotiques, poissons rouges, carpes koï et plantes en tous genres, les aquariums et autres bacs ou petits étangs. La coopérative, y compris pour le matériel, est alors accessible à chacun, adhérent ou non à des prix « club ». Pour les simples visiteurs, il y aura l'exposition

tropicale avec ses huit bacs en eau de mer, eau saumâtre et eau douce, présentant la faune et la flore d'Asie, d'Afrique, d'Australie et d'Amérique. Au lavoir tout proche, Exp'eau Lor présentera les poissons de la région. Pour quelques centimes d'euro, les enfants pourront nourrir les carpes. Enfin, une nouveauté avec l'aménagement d'une salle destinée à la coopérative « poissons et plantes », où l'on découvrira, sous un éclairage LED, les nouvelles batteries et leurs 60 compartiments, ainsi que le bac plantes et poissons rouges.

➤ Contacts :
http://aquario.club.free.fr
ou http://acnm.free.fr